

CADUS

TONNELLERIE – FRANCE

PLAN DE MAITRISE DES DERIVES CHLORES

Les mesures suivantes sont notamment mises en œuvre pour maîtriser les composés chlorés :

- test des grumes par nos partenaires si les merrains sont produits par leurs soins
- test des merrains livrés s'ils sont sous traités à des mérandiers
- filtration sur filtre à charbon actif de l'eau à son entrée dans la tonnellerie
- test hebdomadaire de l'eau à la sortie du filtre
- élimination de tout produit chloré (entretien, hygiène ...) des achats de l'entreprise
- et en collaboration avec le laboratoire VECT'OEUR :
 - . test initial de l'ensemble des bâtiments
 - . test annuel de pollution atmosphérique du parc à bois
 - . test annuel de pollution atmosphérique des ateliers et zones de stockages

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Ladoix Serrigny, le 12 février 2016

Antoine de Thoury,

Président

